

PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI

MORNEAU
SHEPELL



Idées nouvelles
Solutions novatrices

Université de Moncton

Régime de pension des professeurs, professeures
et bibliothécaires

Actualisation du régime

Étape 3 - Évaluation des coûts

Préparé par Conrad Ferguson
7 juillet 2011

Confidentiel – Pas pour distribution

Étape 3 - Évaluation des coûts

- Sommaire des résultats de l'évaluation actuarielle au 31 décembre 2010
- Évaluation des coûts
 - Options évaluées
 - Résultats
- Options à l'intérieur des cotisations actuelles
- Illustration du taux de remplacement de revenu
- Discussions
- Prochaine étape
- Hypothèses économiques pour simulation

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation actuarielle au 31 décembre 2010

Élément	Montant \$	Montant %
Valeur actuarielle des actifs (après lissage)	149 583 000	s.o.
Passif actuariel	173 004 000	s.o.
Surplus / (Déficit actuariel)	(23 421 000)	s.o.
Coût d'exercice	3 985 000	9,61 %
Cotisations participants et participantes	2 935 000	7,08 %
Contributions patronales régulières	1 050 000	2,53 %
Paiements spéciaux	1 933 000	4,66 %
Contributions minimales requises	2 983 000	7,19 %
Contributions patronales recommandées	2 983 000	7,19 %
Masse salariale sans plafond salarial	41 471 000 \$	

Confidentiel – Pas pour distribution

Évaluation des coûts - Points de repère

- **Cotisations actuelles comme suit :**
 - 9 % du salaire jusqu'au plafond actuel de 86 111 \$ dans la caisse de retraite
 - 9 % du salaire en excédent du plafond actuel dans un RÉER personnel jusqu'au maximum permis par la loi de l'impôt
 - Équivaut à 1,68 % de la masse salariale totale

- **Contribution de l'employeur**
 - Montant égal aux cotisations dans la caisse de retraite et pour cotisation à un RÉER personnel
 - Montant additionnel de 0,11 % de la masse salariale totale pour combler le déficit actuariel sur 15 ans

- **Financement disponible pour régime actualisé excluant le montant additionnel de 0,11 % (en % de masse salariale totale)**
 - Participants et participantes : 8,76 %
 - Employeur : 8,76 %
 - Total : 17,52 %

Évaluation des coûts - Points de repère

- Tous les calculs incluent les éléments suivants :
 - Plafond salarial basé sur la rente maximale 2011 divisée par 2 %, soit 127 611 \$
 - Plafond augmente chaque année comme prévu par la loi de l'impôt
 - Cotisations et contribution sur salaire jusqu'au nouveau plafond
 - Cotisations à un RÉER personnel de la part de l'employeur cesseraient
 - Aucun changement dans les prestations acquises jusqu'au 31 décembre 2011

- 3 étapes de calculs
 - Formule de crédit de rente annuelle
 - Prestations accessoires
 - Formule maximale

Évaluation des coûts - Options évaluées

■ Étape A

- Formule de prestations de :
 - 1,3 % par année de service
 - 1,4 % par année de service
 - 1,7 % par année de service
- Aucun changement dans les autres modalités du régime tels âge de retraite, prestation de décès, prestation de départ, retraite anticipée, etc....

■ Étape B

- Pension maximale permise par la loi de l'impôt avec indexation après la retraite égale au taux d'augmentation de l'IPC

■ Étape C

- Avec formule à 1,3 % (chaque élément évalué individuellement)
 - Retraite anticipée avant 65 ans - 3,6 % de réduction par année avant 65 ans
 - Indexation après la retraite de 1 % par année
 - Rente normale - rente viagère garantie 10 ans peu importe état matrimonial
 - Prestations de raccordement de
 - 0,1 % du salaire jusqu'au MGA
 - 10 \$ par mois par année de service

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Options évaluées - Étapes A et B

Élément	Seuls la formule de crédit de rente annuelle et le plafond salarial changent par rapport au régime actuel			Max. permis par impôt 2,0% par année de service et indexation
	1,3 % par année de service	1,4 % par année de service	1,7 % par année de service	
Financement disponible	17,52 %	17,52 %	17,52 %	17,52 %
Coût d'exercice	10,83 %	11,66 %	14,15 %	21,63 %
Excédent ou (défiance)	6,69 %	5,86 %	3,37 %	(4,11 %)
Paiements spéciaux requis par la loi	(4,66 %)	(4,66 %)	(4,66 %)	(4,66 %)
Marge disponible pour prestations accessoires	2,03 %	1,20 %	(1,29%)	(8,67%)
Plafond salarial pour 2011	127 611 \$	127 611 \$	127 611 \$	127 611 \$

Confidentiel – Pas pour distribution

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Étape C

Prestations accessoires	Impact sur le coût d'exercice (en % de la masse salariale totale)
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service (affecterait seulement nouveau participant et nouvelle participante)	(0,88)
Indexation après la retraite de 1% par année	1,14
Rente viagère garantie 10 ans	(0,45)
Prestation de raccordement de 0,1% du salaire jusqu'au MGA	0,05
Prestation de raccordement de 10 \$ par mois par année de service	0,10

Chaque 1 % de la masse salariale représente environ 415 000 \$ par année

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Évaluation des coûts - Étape C

Prestations accessoires	Impact sur le coût d'exercice (en \$)
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service (affecterait seulement nouveau participant et nouvelle participante)	(365 000)
Indexation après la retraite de 1% par année	474 000
Rente viagère garantie 10 ans	(186 000)
Prestation de raccordement de 0,1% du salaire jusqu'au MGA	24 000
Prestation de raccordement de 10 \$ par mois par année de service	43 000

Commentaires

Salaire final moyen 3 ans - 100 000 \$					
Taux de remplacement de revenu					
Âge à la retraite	Années de service	Crédit de rente par année de service			
		1,3 %	1,4 %	1,7 %	2,0 %
65	35	84 %	88 %	98 %	108 %
65	30	76 %	80 %	90 %	99 %
65	25	69 %	72 %	80 %	89 %
60	35	63 % (82 %*)	67 % (86 %*)	79 % (98 %*)	92 %
60	30	56 % (72 %*)	59 % (75 %*)	69 % (85 %*)	80 %
60	25	48 % (62 %*)	51 % (64 %*)	60 % (73 %*)	68 %

* Prestation de raccordement requise pour produire taux de remplacement de revenu plus rapproché à ceux de l'âge de 65 ans en supposant pension RPC prise à 60 ans

- 25,00 \$ par mois par année de service

Confidentiel – Pas pour distribution

Commentaires

Taux de remplacement de revenu

Âge à la retraite	Années de service	Salaire final moyen 3 ans	Crédit de rente par année de service		
			1,3 %	1,4 %	1,7 %
65	30	100 000 \$	76 %	80 %	90 %
65	30	140 000 \$	68 %	71 %	80 %
60	30	100 000 \$	56 % (72 %*)	59 % (75 %*)	69 % (85 %*)
60	30	140 000 \$	54 % (65 %*)	58 % (69 %*)	69 % (80 %*)

* Prestation de raccordement requise pour produire taux de remplacement de revenu plus rapproché à ceux de l'âge de 65 ans en supposant pension RPC prise à 60 ans

- 25,00 \$ par mois par année de service

Confidentiel – Pas pour distribution

Discussions

- **Conceptualisation d'un régime actualisé nécessite certains choix**
 - **Quel est le taux de remplacement de revenu net désiré?**
 - **Points à considérer :**
 - Idéalement plus élevé pour revenu plus faible.
 - Besoin minimal est moins de 100 % pour revenu plus élevé.
 - **À quel âge de retraite cet objectif devrait-il être atteint?**
 - **Points à considérer**
 - Espérance de vie augmente
 - Tendence est vers une retraite plus tardive que dans le passé
 - **Sur quelle période de service l'objectif devrait-il être accumulé?**
 - **Points à considérer**
 - Responsabilité de l'employeur à participer au coût d'une pleine pension pour participant ou participante avec une carrière relativement courte auprès de l'Université.
 - Avec une retraite à 65 ans, en moyenne pension payée pour environ 25 années. Tentative d'accumuler une telle pension sur une courte période mène à des cotisations et risques élevés.
 - **Quelle est l'importance attribuée des prestations accessoires telles indexation, rente de survivant, prestation de raccordement, règle pour retraite anticipée ou différée, etc.?**

Discussions

- **Conceptualisation d'un régime actualisé nécessite certains choix**
 - **Crédit de rente plus faible**
 - Favorise inclusion de prestations accessoires
 - Peut incorporer autres prestations accessoires à l'intérieur du même budget
 - Représente moins de risque financier pour le même budget
 - Besoin de plus d'années de service pour atteindre certains niveaux de remplacement de revenu net après la retraite
 - Offre plus de marges aux participants et participantes pour cotiser à un RÉER personnel pour rencontrer objectif additionnel, s'il y a lieu
 - **Crédit de rente plus élevé**
 - Favorise le taux de remplacement de revenu après la retraite
 - Moins de marges ou possiblement aucune marge pour inclure autres prestations accessoires à l'intérieur du même budget
 - Offre moins de marges aux participants et participantes pour cotiser à un RÉER personnel pour rencontrer objectif additionnel, s'il y a lieu

Discussions

- **Formule maximale très couteuse**
 - Exigerait augmentation des cotisations et contribution de 4,11 % de la masse salariale totale pour le coût d'exercice et de 4,66 % pour paiements spéciaux (supposant partage égal)
 - 13,48 % pour participants et participantes
 - 13,48 % pour employeur (ou 5,6 millions de \$ par année en dollar 2011)
 - Augmentation des cotisations et contributions de plus de 4,0 millions de dollars par rapport à la situation présente
 - De plus, le risque de fluctuations financières a absorber par les participants et participantes et l'Université serait considérable

**PROJET - POUR DISCUSSIONS SEULEMENT
AUCUNES RECOMMANDATIONS À CE STADE-CI**

Discussions - Exemples de combinaisons possibles - Illustrations seulement

Éléments	Formule à 1,3 %		Formule à 1,4 %		Formule à 1,7 %	
	Inclus	Coût	Inclus	Coût	Inclus	Coût
Paiements spéciaux	Oui	4,66 %	Oui	4,66 %	Oui	4,66 %
Coût d'exercice	Oui	10,83 %	Oui	11,66 %	Oui	14,15 %
Retraite anticipée - réduction de 3,6% par année de service	Non	s.o.	Oui	(0,88 %)	Oui	(0,88 %)
Indexation après la retraite de X% par année (base de réserve, max A% par année) - service futur seulement	Oui 1,6 %	1,78 %	Oui 2,0 %	2,28 %	Non	s.o.
Rente viagère garantie 10 ans	Non	s.o.	Oui	(0,45 %)	Oui	(0,45 %)
Prestation de raccordement de Y \$ par mois par année de service	Oui 25 \$	0,25 %	Oui 25 \$	0,25 %	Oui 4 \$	0,04 %
Total		17,52 %		17,52 %		17,52 %

Prochaine étape

- Comité choisi deux ou trois combinaisons de prestations pour analyses plus approfondies du risque à l'étape 4
- Projection du flux de trésorerie pour les prestations futures pour chaque choix
- Développement d'hypothèses économiques pour simuler les résultats possibles au cours des 20 prochaines années
- Développement d'un modèle de projection financière
- Analyse axée sur le risque financier associé aux combinaisons de prestations choisies par le Comité
- Examen de la retraite progressive